

CIRCULAIRE TECHNIQUE PIECES DETACHEES

EDITION		19	du	15/11/71	concerne la modification N°			00226		
ORGANES de BASE et TYPES d'ORGANE modifiés	▶	00	205							

OBJET :

Nouveaux sièges de soupape d'admission et nouvelles soupapes .

MISE EN APPLICATION :

A partir de septembre 1971 .

Moteur V 85 S - N° 481

BUT :

Amélioration de la portée des sièges de soupape d'admission .

PIECES DETACHEES :

Ancien montage :

668013		Culasse		1
233724		Siège d'admission		2
233657		Soupape d'admission		2

Nouveau montage :

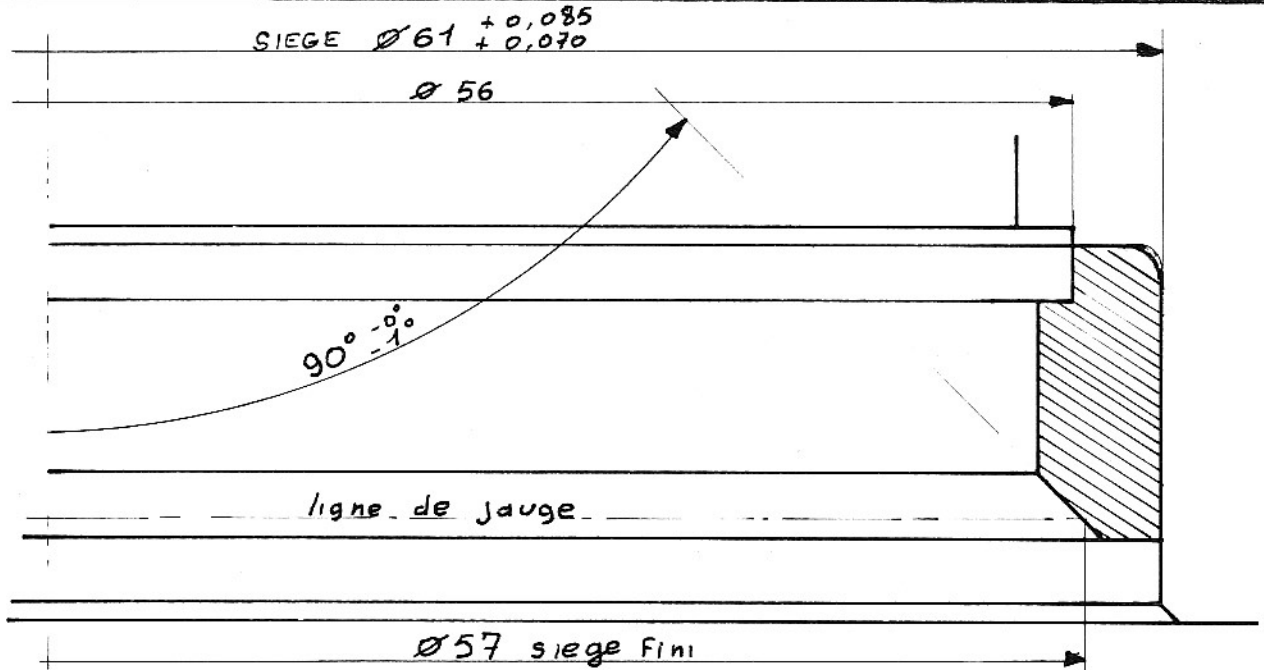
668013		Culasse		1
235533		Sièges d'admission		2
235532		Soupape d'admission		2

La culasse 668013 sera fournie avec le nouveau montage de siège .

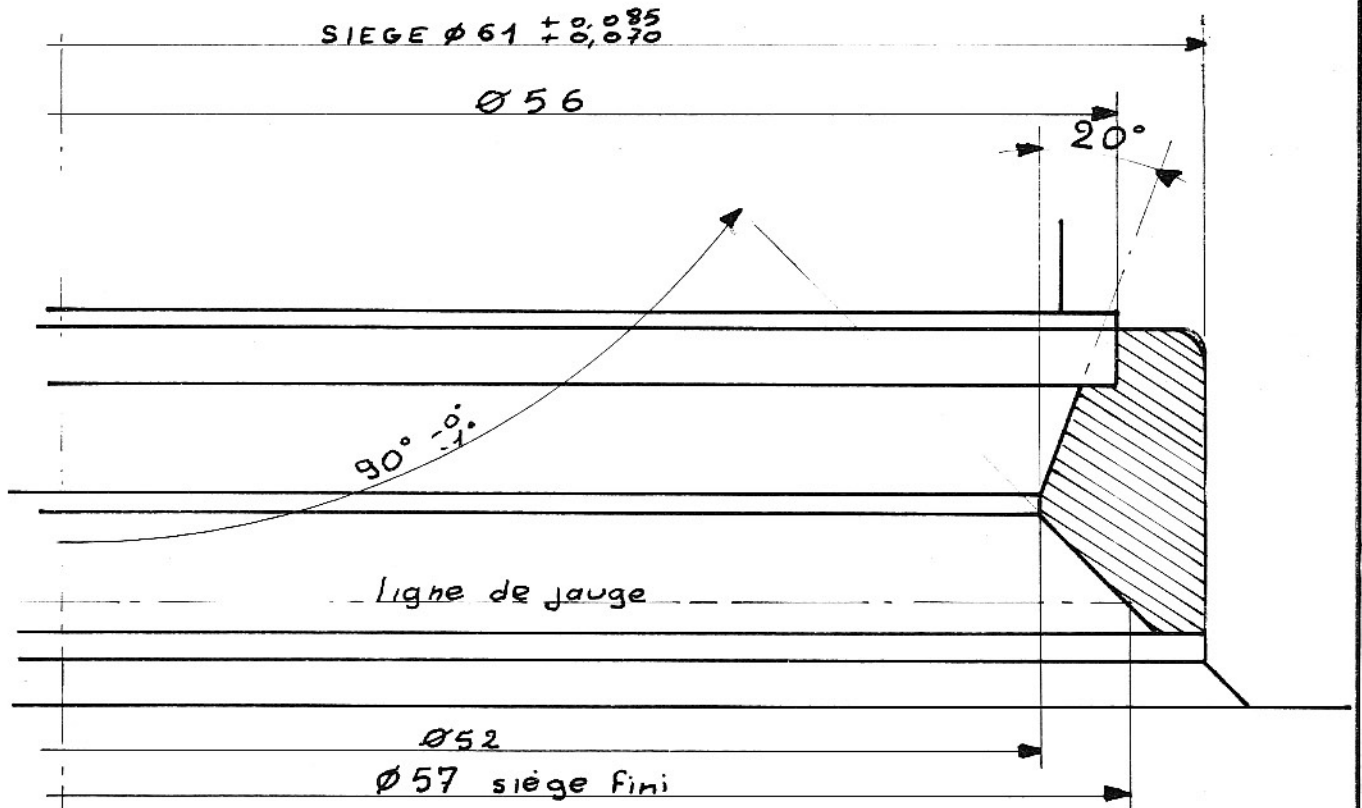
NOTA : Lors d'une intervention sur un moteur il est impératif de vérifier le numéro du moteur car il n'est pas possible de monter des anciennes soupapes sur des nouveaux sièges .

La nouvelle culasse 668013 a déjà été montée avec des anciens sièges 233724 et des anciennes soupapes 233657 lors de la modification numéro 163 (voir C.T.P.D.) concernant moteurs N° 173 à 480 .

Voir plan pour comparaison des deux montages .



ANCIEN 233724



NOUVEAU 235533